

LE MONITEUR

PUBLICS ET DU BÂTIMENT



FINANCES LOCALES

Les élus sur
la corde raide

_ p.16

CONSULTATIONS URBAINES

Le grand chantier
de la ville du futur

_ p.37

ACHAT PUBLIC

Les Trophées 2013
de la commande
publique

_ p.61

PARIS

Une ZAC pour rénover la cité Paul-Bourget

Le Conseil de Paris vient d'approuver le dossier de réalisation et le programme des équipements publics de la ZAC Paul-Bourget, créée en octobre. Les élus parisiens ont aussi validé le choix de la Semapa comme aménageur. Située près de la porte d'Italie (Paris XIII^e), cette ZAC d'environ 4 ha (63 000 m² de surface de plancher) va permettre de mener à bien l'opération de démolition-reconstruction de la cité Paul-Bourget, de désenclaver le quartier et de créer de la mixité fonctionnelle. Les 365 logements sociaux initiaux seront reconstitués, complétés par 37 logements intermédiaires et 100 logements étudiants. S'y ajouteront 17 000 m² de bureaux et d'activités, un hôtel, une résidence hô-

telière, 4 000 m² de commerces et une bibliothèque/médiathèque. Le quartier reconfiguré s'organisera autour d'un espace vert central de 8 000 m².

Opération-tiroir

Le site est un foncier municipal relevant de trois statuts: les voiries et espaces publics qui vont être déclassés; la cité Paul-Bourget, sous bail emphytéotique avec Elogie (ex-SGIM); et le secteur en bordure de l'avenue de la Porte-d'Italie, dit «îlot économique», occupé par un magasin de bricolage, une station-service et un parking. Ces 5 000 m² seront cédés à Vinci Immobilier (un protocole foncier a été signé en février) qui y réalisera l'essentiel du volet économique de la ZAC: 10 800 m² de bureaux, 5 670 m²

d'hôtel, 3 700 m² de commerces (réabritant l'enseigne de bricolage), plus 375 places de parking. «La Semapa va racheter l'ensemble de ce foncier à la Ville sachant qu'il sera en partie "protocole" avec Vinci Immobilier et en partie grevé par le nouveau bail emphytéotique qui sera conclu avec Elogie pour tenir compte du plan urbain du quartier défini par Urban Act», explique-t-on à la Ville.

Les travaux débuteront en 2014 par la construction de deux immeubles à l'emplacement de l'un des bâtiments incendiés en 2008. Ces 62 logements sociaux, conçus par Koz, permettront de reloger les habitants d'une première barre à démolir et de lancer une opération-tiroir qui devrait s'achever en 2021. ■ N. M.

BUSSY-SAINT-GEORGES Projet résidentiel intergénérationnel

Antin Résidences a posé la première pierre d'un programme de 198 logements sociaux intergénérationnels, conçu par l'Atelier Cité Architecture. Il regroupe une résidence étudiante de 101 logements, une résidence sociale pour jeunes actifs de 58 logements et 39 logements familiaux, dont 9 spécialement conçus pour les personnes âgées. Epamame soutient ce projet, notamment par un prix du foncier adapté. Livraison en 2014.

SAINT-DUEN Docks: arrivée des premiers habitants

Les premiers habitants de l'écoquartier des Docks s'installent dans leurs appartements. Kaufman & Broad livre un programme de 106 logements en accession (architecte: Tectône). En décembre, ce sera au tour de la Semiso de livrer 81 logements sociaux (architecte: Fresh). Quant au parc de 1,2 ha, il sera inauguré le 7 décembre.



HERVÉ ABBADIE

ISSY-LES-MOULINEAUX

Premiers écoliers dans l'écoquartier du Fort-d'Issy

Après la livraison, au printemps 2013, des premiers logements de l'écoquartier du Fort-d'Issy (Hauts-de-Seine), le groupe scolaire Justin-Oudin (5 606 m² Shon) a ouvert ses portes. Deux écoles, maternelle et élémentaire, et un gymnase sont abrités sous trois volumes distincts, tels des boîtes revêtues de bois et reliées entre elles par une longue galerie. Conçu par l'architecte Pascal Gontier sous la houlette de la Ville d'Issy-les-Moulineaux, ce bâtiment labellisé BBC a été réalisé par l'entreprise générale Léon Grosse pour 10,9 millions d'euros HT.

MOUVEMENTS

YANN JOUNOT, préfet des Hauts-de-Seine. Depuis 2010, il était directeur de la protection et de la sécurité de l'Etat au ministère de l'Intérieur. Il succède à Pierre-André Peyvel.



JEAN-MICHEL DAQUIN, président du conseil régional de l'ordre des architectes d'Ile-de-France. Associé,

cogérant de l'agence Daquin & Ferrière Architecture, il est élu à l'ordre depuis 2007 où il a d'abord été chargé du Grand Paris avant de présider la commission des marchés publics. Il succède à Bernard Mauplot.

Précision

VAUCRESSON: éclairage public. L'information sur l'éclairage 100 % LED de Vaucresson, dans les Hauts-de-Seine (parue dans « Le Moniteur » du 7^{er} novembre 2013, p. 119), comportait une erreur: le contrat signé avec Spie Ile-de-France Nord-Ouest est de 3 millions d'euros sur dix ans et non de 10 millions comme indiqué.